



CDEN du 11 Octobre 2013

Déclaration des syndicats de la FSU

Nous ouvrons notre déclaration en rappelant notre mécontentement concernant la date de ce CDEN. Nous avons interpellé la DSDEN à ce sujet : même journée que le CTSD à une semaine d'intervalle, même jour que le CAEN, même jour que le vote des parents dans les établissements. Les directeurs d'école, nos élus en CAEN ne siégeront donc pas aujourd'hui, puisque la DSDEN n'a pas souhaité déplacer cette réunion.

Cette parenthèse sur le calendrier nous permet aussi de vous interpellier sur l'organisation du rattrapage des journées de rentrée et autres ponts, qui reste très chaotiques.

Après la première vraie rentrée de ce gouvernement, avec les nécessaires créations de postes d'enseignants et un début problématique de rétablissement de la formation initiale au niveau national, il y a eu peu de changement dans le quotidien des personnels en Dordogne. Quid du nombre de médecins scolaires, d'assistantes sociales, d'infirmières scolaires sur notre territoire quand notre institution est mise à mal par un « dysfonctionnement » de la transmission d'information d'un établissement à un autre ?

L'absence de recrutement dans le 1^{er} degré et les quelques créations de postes enseignants en 2nd degré ont été largement absorbées par la hausse démographique et les situations d'urgence à régler dans les écoles comme dans les établissements. Le problème lié aux effectifs par classe et aux conditions de travail (postes morcelés, non pourvus, manque chronique de remplaçants) n'est donc pas résolu, exemple cette semaine du collège de Chamiers.

Concernant la formation, que ce soit dans le 1^{er} degré ou 2nd degré, l'implantation des stagiaires reste problématique car faite en fonction des postes vacants et non par rapport à des tuteurs que l'on ne recherche qu'après.

Pour ce qui est du chantier des rythmes, la situation du département préoccupe parents et enseignants notamment en ce qui concerne le déplacement des élèves, les activités proposées qui souvent ressemblent à un travail de type scolaire et le non respect de la spécificité des enfants de maternelle et de leur chronobiologie, l'utilisation des infrastructures qui modifient le quotidien de l'école obligatoire au profit d'activités facultatives.

La loi de refondation de l'école, annoncée comme une réforme de grande ambition pour le gouvernement actuel, avec une priorité nationale au primaire, est loin d'atteindre cet objectif.

La mise en place de la réforme des rythmes, avec toutes les pressions politiques exercées pour une mise en place immédiate, ne s'est pas faite aussi sereinement que vous l'annoncez. Certaines communes en sont déjà à leur troisième modification d'organisation. De plus, dans les classes, au quotidien, nos collègues et nos élèves subissent les conséquences de cette réforme prise sans la nécessaire concertation avec les professionnels que nous sommes : fatigue, allongement de la journée en collectivité, densification des emplois du temps...

Ces expériences devraient servir pour la réécriture du décret. Il n'en est rien, on exige au contraire un retour des projets pour l'année prochaine au 15 novembre, alors que les conseils se constituent en ce moment même.

De même, la mise en place des nouveaux dispositifs, plus de maîtres que de classes et scolarisation des enfants de moins de trois ans, que la FSU porte depuis sa création restent à un

niveau anecdotique dans notre département, faute de moyens.

Le ministre de l'Education Nationale a enfin annoncé hier la composition du Conseil Supérieur des Programmes. Pour nous, la refondation de l'Ecole aurait dû commencer par la suppression des programmes de 2008 anti pédagogiques. Il faut maintenant que ce conseil écrive des programmes en concertation avec les enseignants.

Prendre le temps de bien penser les objectifs de l'école, c'est donner du temps aux enseignants.

Les consultations sur les programmes ne doivent pas amputer les temps de concertation et de formation nécessaires aux écoles.

Par ailleurs, la mise en place des Assises de l'Education Prioritaire qui concerne de nombreuses communes de Dordogne ne s'est pas faite correctement.

Il a manqué du temps pour organiser les transports, alors que dans des départements voisins (le Lot-et-Garonne par exemple), cela n'a posé aucun problème. Une fois de plus, ce sont les enseignants qui ont dû s'adapter au dernier moment et donner de leur temps, et de leur argent (déplacement non remboursé) pour que cette consultation, organisée de façon hâtive, soit correctement effectuée.

Enfin pour ce qui est de la carte scolaire, nous faisons remarquer que les ajustements de rentrée, auraient pu être pris dès la sortie pour la plupart si la confiance dans les directeurs d'écoles, dans les équipes et dans les communes avait été plus grande que dans les prévisions de l'INSEE.

Au titre du SNEP-FSU, notre délégation souhaite aborder les points suivants, déjà soulever au CDEN de juillet.

L'application dès cette rentrée 2013 de la Réforme des Rythmes Scolaires dans le 1^{er} degré, révèle le manque crucial d'installations sportives sur notre territoire, cela ampute par exemple, plusieurs créneaux d'utilisation de gymnase sur la ville de Périgueux dévolus jusqu'à présent aux collèges et lycées. Ainsi des activités péri-scolaires se voient prioritaires au regard d'un enseignement obligatoire. Plusieurs établissements nous ont fait part des dégradations engendrées : réorganisation dans l'urgence des programmations, partage avec plusieurs groupes d'une même installation, pratique sur des lieux inadaptés (plateaux extérieurs notamment), appauvrissement des programmes, horaires d'EPS de 2 heures réduites à 1h à cause des déplacements, telles en sont les conséquences.

A ce jour, nous ne pouvons pas nous satisfaire des réponses apportées, si nous évitons le pire, nous continuons à nous éloigner de l'idéal, mais aussi de l'optimal. Cela ne peut constituer la ligne politique de ce département. Il convient en la matière de construire un véritable projet politique, basé sur un diagnostic fiable, tenant compte des priorités. A nos yeux et avec notre expérience inter-départementale, le Livre Blanc ne constitue malheureusement pas cet outil. C'est pourquoi nous travaillons à l'établissement d'un autre diagnostic. Nous réitérons notre demande d'audience au titre du SNEP-FSU auprès de M. ZACCARON, et attendons aussi avec impatience la tenue de la réunion commune DSDEN, CG, mairies et établissements impactés tel que l'évoque le courrier de réponse du CG aux établissements qui l'avaient sollicité début juillet.

La FSU continuera à porter son projet éducatif pour la réussite de tous. La qualité du temps éducatif pour les élèves de la maternelle au lycée, les conditions d'apprentissage et les exigences en termes de contenus sont nos priorités. Comme le sont dans le même temps celles d'amélioration des conditions de travail des personnels.

Les attentes sont fortes et les chantiers ouverts par le Ministre devront y répondre.

Pour la FSU Dordogne,
Le Secrétariat.